UNIVERSITÉ PARIS-SUD 11

IGR Institut Gustave-Roussy De la Recherche à la Vie

Instituts thématiques

Inserm
Institut national de la santé et de la recherche médicale

2010 - 046 GG/RD

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE,

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS-SUD 11,

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT GUSTAVE ROUSSY,

vu le décret n°83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

vu le décret du 19 mars 2009
portant nomination du président de l'institut national de la santé et de la recherche médicale – M Syrota (André) ;

vu l'avis émis par la commission scientifique spécialisée n°5
dans sa séance du 12 au 14 mai 2009 ;

vu la décision n°2006-099
créant l'unité de recherche U 790 ;

D E C I D E N T

Art. 1 : L'Unité de recherche U 790 intitulée : « Hématopoïèse et cellules souches normales et pathologiques » est supprimée à compter du 31 décembre 2009.

Art. 2 : Les personnels en activité dans l'unité de recherche U 790 sont maintenus en fonction et leur affectation fera l'objet d'une décision ultérieure.

Fait à Paris, le 8 décembre 2009

Le Président de l'Université
Paris Sud 11

Professeur Guy COUARRAZE
Président de l'Université Paris-Sud 11

Le Président- directeur général
de l'Inserm

Le Directeur de l'Institut
Gustave Roussy

Professeur Thomas TURSZ
Directeur Général
Institut de cancérologie GUSTAVE ROUSSY